

# Conseil communal du 11 septembre 2023

Ordre du jour fixé par le Collège communal du 31 août 2023

## En séance publique

### 1. Composition du Conseil communal

- 1.1. M. Cédric DUQUET - Démission de ses mandats de Conseiller communal et d'Echevin  
- Prise d'acte

### 2. Approbation du procès-verbal

- 2.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2023

### 3. Informations légales

- 3.1. Compte budgétaire 2022, compte de résultats et bilan au 31/12/2022 et leurs annexes - Approbation par la tutelle
- 3.2. Informations légales - Redevance communale sur la location et la mise à disposition de la salle des fêtes communale, la Maison de village de Floriffoux et des locaux de réunion qu'elle comporte, du réfectoire de l'école primaire de Franière et de la cour de récréation et des équipements (sanitaires, cuisine) de la maison des enfants à Buzet - dès l'entrée en vigueur du présent règlement et jusque 2025 inclus - Approbation par la tutelle
- 3.3. Information légale : MB1 du budget 2023 - Réformation par la tutelle

### 4. Fabriques d'églises - Tutelle

- 4.1. Fabrique d'église de Floreffe-centre - Compte 2022 - Réformation
- 4.2. Fabrique d'église de Floriffoux - Compte 2022 - Réformation

### 5. Fiscalité

- 5.1. Redevance communale fixant la participation financière aux classes de dépaysement, aux sorties pédagogiques, aux journées sportives et/ou à toutes autres activités scolaires auxquelles les élèves des écoles communales prennent part - Dès l'entrée en vigueur du présent règlement et jusque 2025 inclus - Vote
- 5.2. Redevance communale sur l'enlèvement et la conservation des véhicules saisis par la police ou déplacés par mesure de police - Dès l'entrée en vigueur du présent règlement et jusque 2025 inclus - Vote
- 5.3. Redevance communale sur les concessions de terrain comportant soit un caveau récupéré et restauré par la commune, soit un caveau neuf placé à l'initiative de la commune (selon les disponibilités) - Dès l'entrée en vigueur du présent règlement et jusque 2025 inclus - Vote
- 5.4. Redevance communale sur l'occupation du domaine public dans le cadre d'activités ambulantes en dehors du marché hebdomadaire - Dès l'entrée en vigueur du présent règlement et jusque 2025 inclus - Vote

### 6. Mobilité

- 6.1. Règlement complémentaire de circulation routière - Rue Stevens - Mise en sens unique limité

## **7. Partenaires - Intercommunales**

- 7.1. IMIO (Intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle) - Désignation d'un(e) représentant(e) communal(e) à l'Assemblée générale en remplacement de Monsieur Damien HABRAN
- 7.2. BEP (Bureau Economique de la Province de Namur) - Désignation d'un représentant communal à l'Assemblée générale en remplacement de Monsieur Damien HABRAN
- 7.3. BEP Environnement - Désignation d'un représentant communal de la majorité à l'Assemblée générale en remplacement de Monsieur Damien HABRAN
- 7.4. BEP Expansion économique - Désignation d'un représentant communal à l'Assemblée générale en remplacement de M. Damien HABRAN
- 7.5. Intercommunale IDEFIN - Désignation d'un représentant communal à l'Assemblée générale en remplacement de M. Damien HABRAN

## **8. Partenaires – Divers**

- 8.1. La Terrienne du Crédit Social - Désignation d'un(e) représentant(e) communal(e) issu(e) de la majorité à l'AG en remplacement de Monsieur Damien HABRAN
- 8.2. ASBL Garde Médicale du Namurois - Subvention annuelle 2023
- 8.3. Convention avec la Ville de Namur, la Commune de Jemeppe-sur-Sambre et la Commune de Floreffe - Reconstruction d'un pont à la jonction de la rue des Terres Holles et de la rue Roger Clément - Adoption de la convention de principe

## **9. Patrimoine**

- 9.1. Vente de gré à gré d'un ensemble de biens communaux désaffectés composé d'une ancienne école communale "La maison des enfants", d'une salle des Fêtes et d'un terrain sis à front de la rue Auguste Filée, 1 et Place de Buzet, 3 à Floreffe - approbation définitive des termes du projet d'acte

## **10. Partenaires - ASBL**

- 10.1. ASBL Centre culturel de Floreffe:
  - Prendre connaissance du rapport de gestion 2022, des bilan et compte de résultat 2022
  - Avaliser la subvention communale 2022
- 10.2. ASBL Centre sportif communal de Floreffe - Prise d'acte de la désignation de facto de Monsieur Bertrand JACQUES - Conseiller communal de la majorité (RPF) - à l'AG et à l'Organe d'administration en remplacement de Monsieur Damien HABRAN
- 10.3. ASBL Floreffe Petite Enfance - Prise d'acte de la désignation de facto de Monsieur Bertrand JACQUES - Conseiller communal de la majorité (RPF) - à l'AG en remplacement de Monsieur Damien HABRAN
- 10.4. ASBL Office du Tourisme de Floreffe (OTF) - Prise d'acte de la désignation de facto de Monsieur Bertrand JACQUES, Conseiller communal de la majorité (RPF) à l'Assemblée générale en remplacement de Monsieur Damien HABRAN

## **11. Police administrative**

- 11.1. Règlement communal relatif aux modalités de raccordement à l'égout - Adoption

## **12. Tutelle sur le CPAS**

- 12.1. Synergies Commune-CPAS : Rapport annuel sur l'ensemble des synergies (annexe au budget 2024) – Adoption

**A huis clos**